

## COMMUNIQUE DE PRESSE

11 juillet 2017



### PLAN PRÉFECTURE NOUVELLE GÉNÉRATION

Les usagers disposent d'un accès pour effectuer leurs démarches en ligne : **le Point Numérique**

**Le 17 juillet prochain, des points numériques seront ouverts au public pour permettre à tous les usagers qui n'en disposeraient pas, un accès à internet pour effectuer les démarches en ligne.**

Le Plan Préfecture Nouvelle Génération (PPNG) modernise la relation de l'utilisateur avec l'administration en généralisant le recours aux outils numériques.

D'ici la fin de l'année, il n'y aura plus d'accueil physique en préfecture et sous-préfectures pour les demandes de carte grise et permis de conduire. Les usagers devront alors effectuer leurs démarches liées aux cartes grises et permis de conduire uniquement par téléprocédure via internet.

Pour permettre l'égalité d'accès à tous les usagers à ces demandes dématérialisées, **des points numériques** comprenant ordinateur, imprimante, scanner, vont être mis à disposition du public.

Ainsi, à compter du **17 juillet 2017**, ces accès gratuits aux outils numériques seront disponibles à la préfecture à Agen, à la sous-préfecture à Marmande et à la maison de l'État à Nérac. Les usagers qui utiliseront ces points numériques pour effectuer leurs démarches en ligne (carte grise, permis de conduire, pré-demande de carte nationale d'identité ou passeport), en toute confidentialité et sécurité, pourront être aidés par un médiateur numérique.

Ces espaces numériques ont vocation à se déployer dans les maisons de service public et dans les communes qui souhaiteront s'équiper d'un point d'accueil numérique.

#### CONTACTS PRESSE

SERVICE INTERMINISTÉRIEL DE LA COMMUNICATION – 05.53.77.61.83/61.80  
pref-communication@lot-et-garonne.gouv.fr – [www.lot-et-garonne.gouv.fr](http://www.lot-et-garonne.gouv.fr)

Rejoignez-nous sur Twitter : [@Prefet47](https://twitter.com/Prefet47)